



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
<http://gfi.fieci-cfecgc.org>
cgcgfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

Sommaire :

page 1	Une rentrée explosive
page 2	Loi Travail et contrat de projet
page 3	pétition pour le CHSCT
page 4	agenda
page 5	CHSCT / coordonnées

N° 215 - 30 Août 2017

**Loi
Travail :**

[les 12 points](#)
[clés de la](#)
[réforme](#)
[et les positions](#)
[de la CFE-CGC](#)

[#CeQuiVousAttendALaRentrée](#)
[#LoiTravailXXL](#)

**Unité d'œuvre des
dépenses dans
Gfi : 2M€ !**

+ 2M€ pour Rothschild
mission de vente de Gfi à Mannai

+ 2M€ pour le PDG
prime exceptionnelle avec versement en 2018 sous réserve du résultat 2017

+ 2M€ pour le PDG
prime exceptionnelle avec versement en 2020 sous réserve du résultat 2018

+ 2M€ (montant à confirmer) pour l'onéreux Cabinet International de Conseil

mission pour « challenger » le plan stratégique Gfi 2020

Observation : la Direction a trouvé facilement **4 fois 2M€**, elle peut donc trouver facilement **2M€** pour accroître la **Participation des salariés !**

Une rentrée explosive !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les **ordonnances** annoncées par le Gouvernement pour réformer (démolir ?) le Code du Travail ne sont pas encore divulguées. Rédigées dans le plus grand secret au cours du mois d'août, par une équipe restreinte du Ministère du travail, **elles devraient être au nombre de 5, et compter environ 200 pages chacune !**

A l'heure où vous lirez ces lignes, le Premier Ministre les aura présentées le 31 août, tout d'abord à 9H45 prioritairement à l'ensemble des Syndicats qui ont participé aux séances de concertation bilatérales de juillet (CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT et FO) où chacun lui avait fait part de ses positions et **lignes rouges**, puis, publiquement en conférence de presse.

La **CFE-CGC** a établi très rapidement que cette loi libérale, poussée par Bruxelles et le MEDEF, dans la continuité de la loi El Khomri, accentuerait la précarité des salariés (23 millions en France) au sein d'une mondialisation féroce, mais ne créerait pas d'emplois. Or, la création d'emplois était son objectif annoncé ! **La CFE-CGC a fermement dénoncé cette trahison et n'exclut aujourd'hui, aucun moyen d'action unitaire, une fois que l'analyse des textes officiels aura été faite .**

D'ailleurs, que pouvait-on réellement attendre d'autre de la part d'un Président de la République qui, lorsqu'il était Ministre des Finances en 2016, a signé de sa propre main, l'autorisation d'acquisition de Gfi par le qatari Mannai Corp, sans exiger de ce dernier, la moindre contrepartie en termes de maintien d'emplois sur le territoire national ?

Sur un autre volet, **la Direction de Gfi ne serait-elle pas en train de mettre en œuvre une méthode similaire à celle du Gouvernement ?** L'annonce faite par le PDG lors du CCE du 7 juin 2017, d'une mission d'environ 2 mois, confiée à un prestigieux et (très) **onéreux Cabinet International de Conseil** pour « challenger le plan stratégique 2020 » de Gfi, pourrait bien présager aussi, de **réformes internes importantes.**

Même si la lettre de mission de ce Cabinet ne nous pas été communiquée, nous sommes convaincus qu'une telle dépense (2M€ ?), ne saurait être engagée par la Direction générale, sans un tour d'horizon complet et approfondi du Groupe Gfi dans le but de faire émerger plusieurs scénarios d'accélération (à des vitesses différentes) de la croissance et du résultat. Avec à la clé des mesures d'optimisation de l'organisation interne, notamment des **réductions de coûts qui pourraient impacter négativement les salariés.**

Telle est certainement l'exigence de Mannai qui, désormais seul aux commandes de Gfi depuis juillet 2017 avec 80% de détention de son capital, veut une stratégie à sa main. Sa période d'observation prudente et de prise de connaissance de Gfi est bel et bien terminée.

Il est clair que tous ces éléments réunis, tant externes qu'internes, composent un **cocktail redoutable et sont annonciateurs d'une rentrée potentiellement explosive .**

La Loi Travail prévoit la mise en place des contrats de projet : encore + de précarité !

CDI DE PROJET

Today 8:32 AM

On en est où sur le projet ?

Ça y'est on vient de boucler patron !

Ok super !

J'ai demandé à ce qu'on prépare tes affaires, bonne chance pour la suite !

????????!!

VOTRE EMPLOI VA S'ARRÊTER LÀ

www.fieci-cfecgc.org

Fieci CFE CGC

@FIECI

Fieci CFE-CGC

contact@fieci-cgc.com



Loi Travail ... suite



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC
COMMUNIQUÉS DE PRESSE

NON à la disparition du CHSCT ! OUI à une prévention efficace !

Le projet de réforme du Code du Travail prévoit de fusionner les instances représentatives du personnel : Délégués du Personnel (DP), Comité d'Entreprise (CE) et Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). De quoi chambouler et fragiliser les règles du dialogue social en entreprise. Car chaque instance occupe à cette heure une place bien définie, avec ses propres prérogatives et expertises au service des salariés.

Depuis sa création en 1982, le CHSCT est devenue une instance essentielle, qui assure la promotion de la santé et de la qualité de vie au travail.

Alors même que les transformations de l'entreprise sont de plus en plus rapides, que les conditions de travail sont mises à mal, que de vraies violences sociales existent (favorisant le développement des risques psychosociaux et de l'épuisement professionnel), **la disparition du CHSCT nous ramènerait 35 ans en arrière.**

L'instance unique envisagée ne permettrait aucune expression ni aucun contrôle des conditions de travail. Autre danger pour les salariés : l'éradication de la jurisprudence protectrice et spécifique qui s'y attache.

La **CFE-CGC** en appelle à la vigilance et à l'action de tous les salariés et de leurs représentants du personnel, pour le maintien d'une prévention efficace !

Afin de nous opposer ensemble à la disparition programmée du CHSCT comme instance distincte, nous vous invitons à signer la pétition lancée par la **FIECI CFE-CGC** (*fédération CFE-CGC des ESN, des sociétés de conseil et d'ingénierie*) :

**Signez la pétition lancée par la
FIECI CFE-CGC
pour le maintien du CHSCT**

---- Plus de 23.000 signataires à ce jour : et vous ? ----

Cela s'est passé en Août :



Les 12 points clés de la réforme :

- 1- Accord de branche et d'entreprise
- 2- Contrat de travail
- 3- Travail temporaire et CDI de chantier / projet
- 4- Prud'hommes
- 5- Licenciement économique
- 6- Recours contre les décisions de licenciement
- 7- Instances représentatives du personnel (IRP)
- 8- Gouvernance d'entreprise
- 9- Accords majoritaires et referendum d'entreprise
- 10- Télétravail
- 11- Pénibilité
- 12- Prélèvement à la source

La fusion des instances représentatives du personnel en une instance unique ...



réduira encore plus les possibilités de recours des salariés face à l'arbitraire de certaines décisions patronales !

Prévisions pour Septembre :

Le 11 septembre : réunion de la commission paritaire de l'UES .

C'est dans un contexte social très tendu induit par la réforme du Code du Travail par ordonnances, que va s'ouvrir à Gfi , le cycle des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).

Tous les sujets de préoccupation des salariés de Gfi y seront passés en revue: **politique salariale, Participation, Intéressement, PERCO, frais de mission...** sans oublier la reprise impérative de la négociation sur les **astreintes** laissée dans l'abandon depuis plus d'un an par la Direction, en dépit de la pression exercée par les syndicats majoritaires !

Avec l'espoir cette année, que le renforcement voulu par le Gouvernement du poids de la négociation au niveau de l'entreprise, soit appliqué à bon escient par la Direction.

Après bientôt 10 ans (sic) sans évolution palpable du statut social, il serait temps que la Direction reconnaisse que **dire « NON », systématiquement, à toutes les revendications des syndicats est indigne et contre-performant pour un Groupe aux ambitions d'envergure**, soutenues par une impressionnante communication interne autant qu'externe !

Le 13 septembre : réunion du CCE (Comité Central d'Entreprise) de l'UES

Bien que l'ordre du jour n'en soit pas encore connu, le point phare devrait en être la présentation des travaux et conclusions du Cabinet international missionné par la Direction générale du Groupe dans le but de « *challenger sa stratégie* » (cf la déclaration du PDG en séance du CCE du 7 juin 2017).

Dit autrement (sans langue de bois) : annonce des mesures qui seront mise en œuvre pour que le résultat du Groupe atteigne, dans les délais prévus, les sommets exigés par l'actionnaire qatari Mannai Corp (détenteur de 80% du capital de Gfi depuis juillet 2017), parmi lesquelles, fort probablement, des mesures d'économie qui ne manqueront pas d'impacter les salariés .

D'autant que Mannai Corp qui a fait état d'un chiffre d'affaires en décroissance de 7% et d'un résultat net en chute de 24,5% ([cf le rapport semestriel de Mannai Corp](#)) sur les périodes comparées S1 2017 vs S1 2016, à cause de la baisse de performance de ses secteurs majeurs d'activité - joaillerie, automobile, énergie – compte fortement sur Gfi pour inverser cette tendance.

Mannai Corp annonce d'ores et déjà, un rebond de Gfi pour la fin de l'année : comme toujours, les salariés seront mis sous pression pour que cette prophétie devienne réalité. La question est de savoir quelles contreparties sonnantes et rébuchantes la Direction de Gfi et donc Mannai Corp ont prévues pour récompenser les efforts des salariés de Gfi !

Il ne fait pas de doute que, face à ces enjeux, le débat en CCE avec le PDG, sera particulièrement intéressant.

à suivre

Chaque jour, le CHSCT agit pour protéger la santé des salariés : exemple !

Ils sont 52, mais qu'importe leur nombre, la Direction de Gfi Progiciels avait « juste » oublié que le propriétaire des locaux (2 quai du Commerce à Lyon 07) où l'équipe est installée, le **tout puissant EIFFAGE**, s'apprêtait à restructurer totalement le bâtiment : marteaux-piqueurs, tronçonneuses, abattage de cloisons et évacuation de gravats divers, encombrants et parfois coupants.

Cerise sur le gâteau : **une opération de désamiantage de plusieurs semaines (enlèvement des joints amiantés au niveau de certains vitrages)** était prévue à partir du 3 juillet !

Alerté par des salariés vigilants, le **CHSCT** a activé tous les **leviers prévus par le Code du Travail** : déclenchement d'une **alerte pour risque grave et imminent**, intervention du **Médecin du travail** et de **l'Inspecteur du travail**.

Cette mobilisation a poussé la Direction, qui jusqu'alors, n'en avait nullement exprimé la moindre intention, à intervenir auprès d'**EIFFAGE**, qui, **acculé, a ajourné les opérations de désamiantage tant que les salariés seraient encore dans l'immeuble mais a aussi stoppé le chantier général.**

Le pire a été évité de justesse et les salariés auront 6 semaines de répit. Leur déménagement dans le nouveau bâtiment « Gfi All in One Software in LYON ¹ » sera accéléré et aura lieu le 2 septembre.

En l'absence de CHSCT, il ne fait pas de doute que le désamiantage prévu à partir du 3 juillet serait en cours ! La Direction faisant toute confiance à l'expérience d'**EIFFAGE** dans ce domaine (« *ce sont des spécialistes et professionnels reconnus, ma bonne dame !* »). Alors que le plan de confinement supposé « protéger » les salariés ne résistait pas à une analyse simplement frappée au coin du bon sens !

¹ « Le Tangram » 22 Boulevard des Tchécoslovaques, Lyon 07

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC ! Adhérez à la CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Ex Gfi Chronotime	Bruno LEROY	☎ 06 60 59 15 22
Ex-Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID	☎ 06 60 99 28 16
Gfi Cognitis	Ludovic BOULLIN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :

- **TWITTER** : [@cgcfji](https://twitter.com/cgcfji)
- **YAMMER** (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)
- **notre site WEB CFE-CGC externe** : <http://gfi.fieci-cfecgc.org>

Interview du 29/08 de
François Hommeril, Président
de la CFE-CGC

« Le Projet de réforme du code du travail a tout d'un projet raté ! »

François Hommeril, Président de la CFE-CGC